



**MUNICIPALITÉ**  
**DE**  
*Saint-Valère*

**Briller par son audace**

2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC D'ARTHABASKA**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 10 mars 2025, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis  
Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin  
Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Est/sont absents(es):

Siège #4 - Madame Nadia Hébert  
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon  
Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière par intérim, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2025-03-93 / AUTORISATION POUR LA LOCATION DE PELLE.**

**ATTENDU QUE** la Municipalité souhaite louer une pelle mécanique pour divers travaux de voirie durant la saison d'été 2025 et de fossés et changements de ponceaux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Jacques Pépin et appuyé par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **DE PROCÉDER** à la location d'une pelle hydraulique sur roues chez Équipements Pro Victo à un cout de \$.4224 à raison de 160h par mois pour la réalisation de divers travaux sur le terroir de la municipalité de Saint-Valère pour la période allant de 8 aout au 1er novembre 2025 ;
- **D'AUTORISER** la directrice générale et greffière-trésorière ai, madame Annick Girouard à signer, pour et au nom de la Municipalité, l'entente de location.

Adopté à l'unanimité.

Poste de dépense : 02-320-02-516

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **12 mars 2025**.

*Annick Girouard*

Annick Girouard

Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

